

Voisins – adversaires – amis

Concours sur l’histoire franco-allemande

— destiné aux élèves à l’occasion du
50^{ème} anniversaire du Traité de l’Élysée



Le concours

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire du traité d'amitié franco-allemande, la *Fédération des Maisons Franco-Allemandes* et la Fondation allemande *Körber-Stiftung* lancent le concours d'histoire « *Voisins – adversaires – amis* » qui s'adresse à tous les élèves, des écoles élémentaires aux classes de Terminale des lycées en France et en Allemagne.

Objectifs

Ce concours invite les élèves à faire des recherches sur les relations des deux voisins au regard de l'expérience vécue au quotidien et plus particulièrement de l'histoire du rapprochement franco-allemand depuis 1945.

Ils mèneront leur enquête dans leur localité, en posant des questions aux différentes générations, en cherchant dans les archives locales, etc. A partir de leurs recherches personnelles, ils évalueront l'importance du rapprochement franco-allemand depuis 1945, ses acquis ainsi que le potentiel des relations futures. Les investigations des élèves pourraient s'orienter autour des questions suivantes:

Quand et sous quelle forme la réconciliation franco-allemande a-t-elle commencé dans ma commune, dans ma région ou dans mon établissement scolaire?

Qui en furent les acteurs – les moteurs, mais aussi les adversaires, qu'est-ce qui les motivait, quels furent leurs objectifs et qu'ont-ils suscité concrètement?

Quelles ont été les actions communes? Ont-ils réussi à se comprendre, à s'entendre?

Qu'est-ce qui a fait rêver les jeunes à l'époque de la réconciliation, qu'est-ce qui les fait rêver aujourd'hui dans le franco-allemand?

Quels sont les liens et les échanges avec les partenaires outre-Rhin qui ont perduré jusqu'à aujourd'hui?

Qu'est-ce qui me plaît dans les activités franco-allemandes aujourd'hui?

Qu'est-ce qui m'intéresse plus particulièrement?

Haut Patronage

Le concours est placé en Allemagne et en France sous le haut patronage de la Ministre Plénipotentiaire de la République Fédérale d'Allemagne chargée des relations culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande, **ANNEGRET KRAMP-KARRENBauer**, et du Ministre français de l'Éducation Nationale, **VINCENT PEILLON** (demande en cours).

Début et durée du concours

Le concours sera lancé pour les élèves à la rentrée du **3 septembre 2012**. Les contributions des élèves seront envoyées avant le **28 février 2013**, dernier délai, via le site internet ou par voie postale.

Préparation pour les professeurs / Séminaire à Paris

Pour encourager les enseignants intéressés à participer avec leurs élèves, une journée d'information et d'échanges est prévue le 19 septembre 2012 à la Maison Heinrich Heine à Paris. Vous pouvez vous inscrire par mail (cf. ci-dessous, « Contacts »).

Conditions de participation

QUI ? Tout élève de France et d'Allemagne, de l'école primaire à la Terminale (moins de 21 ans) peut participer **seul ou en groupe**, voire en coopération avec un groupe / une classe allemand(e).

QUELLE FORME ? Les contributions peuvent être transmises sous **toute forme** (livres, textes, collages, fichiers audio, films, blog, etc.). Les approches créatives sont bienvenues, tant que les contributions restent attachées à la thématique historique.

TAILLE MAXIMALE. Les contributions écrites se limitent à un **maximum de 50 pages**. Pour les films et enregistrements audio, la **durée maximale est fixée à 45 min**.

QUELLE LANGUE ? Les contributions peuvent être **en français ou en allemand**.

Les contributions en français doivent être envoyées à la *Fédération des Maisons Franco-Allemandes* en France. Les contributions en allemand doivent être envoyées à la *Körber-Stiftung* en Allemagne, partenaire du concours.

Vous pouvez également faire valoir le même travail **en allemand et en français** – vous aurez ainsi une double chance de gagner.

EN TANDEM. Les contributions issues de coopérations de groupes franco-allemands sont particulièrement bienvenues.

Les contributions en français doivent être envoyées à la *Fédération des Maisons Franco-Allemandes* en France. Les contributions en allemand doivent être envoyées à la *Körber-Stiftung* en Allemagne, partenaire du concours.

Vous pouvez également faire valoir le même travail en allemand et en français – vous aurez ainsi une double chance de gagner.

Participation

Si vous désirez participer avec vos élèves, être tuteur ou recevoir de plus amples informations, merci de consulter régulièrement le site internet www.voisins-adversaires-amis.fr ou de nous contacter à l'une des adresses ci-dessous (cf. « contacts »).

Nous vous remercions également de bien vouloir transmettre cette information à tout professeur susceptible d'être intéressé par ce concours.

Inscription & Informations

Les participants français s'inscrivent sur le site internet suivant :

► www.voisins-adversaires-amis.fr ◀

Tous les élèves, groupes ou classes allemand(e)s s'inscrivent sur le site internet de la *Körber-Stiftung* – même ceux qui travaillent en tandem avec des français.

Prix et cérémonies de remise

PRIX. Chaque participant recevra un diplôme de participation.

De nombreux prix allant de 100 à 1.000 € motiveront les participants en France.

D'autres prix spéciaux seront décernés, notamment par des partenaires régionaux, comme des voyages, des livres et DVD, une participation à des séminaires et programmes internationaux, etc.

JURY ET CÉRÉMONIES DE REMISES. Les contributions seront examinées et appréciées par des jurys au cours du printemps 2013. Une cérémonie nationale pour les premiers prix est prévue à Paris en juin ou en juillet 2013. Des cérémonies régionales de remise de prix sont prévues dans 3 à 5 régions en France (mai / juin 2013).

La remise des prix allemands est prévue entre juin et octobre 2013 en Allemagne au niveau des Länder et au niveau national.

Organisateurs et partenaires

Le concours « *Voisins – adversaires – amis* » est une initiative de la *Fédération des Maisons Franco-Allemandes* en France et de la *Körber-Stiftung* en Allemagne.

Sites internet : www.maisons-franco-allemandes.fr
 www.koerber-stiftung.de

En France, le concours est soutenu par :

- l'Association française des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG)
- l'Association de Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France (ADEAF)
- l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
- le Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (CIRAC),
- le Deutsch-Französisches Institut (DFI),

- le Deutsches Historisches Institut Paris (DHIP),
- le Goethe-Institut

ainsi que de nombreuses autres institutions.

Par ailleurs, des partenariats régionaux sont prévus, comme entre la Bourgogne et la Rhénanie-Palatinat.

Contacts

Pour toute question, merci de vous adresser à :

TILL MEYER

meyer@maisons-franco-allemandes.fr

Maison de Rhénanie-Palatinat

29 rue Buffon, BP 32415

21024 Dijon Cedex

tél. +33 (0)3 80 68 07 00

HANS DEMES

demes@maisons-franco-allemandes.fr

Maison de Heidelberg

4 rue des Trésoriers de la Bourse

34000 Montpellier

tél. +33 (0)4 67 60 48 11

La Fédération des Maisons Franco-Allemandes

Promouvoir la coopération franco-allemande aux niveaux communal, régional et universitaire, en complément des institutions existantes au niveau national et binational est le but de la Fédération des Maisons Franco-Allemandes.

La Fédération des Maisons Franco-Allemandes est un réseau qui regroupe :

- le Centre Franco-Allemand à Aix-en-Provence
- la Maison de l'Allemagne à Brest
- la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon
- la Maison de Heidelberg à Montpellier
- le Centre Culturel Franco-Allemand à Nantes
- la Maison Heinrich-Heine à Paris.

Adresse du siège :

Maison de Rhénanie-Palatinat

29 rue Buffon, BP 32415

21024 Dijon Cedex

Courriel : info@maisons-franco-allemandes.fr

Site internet : www.maisons-franco-allemandes.fr